
Bacc. par cumul en administration des affaires (sc.comptables)

8
4
8
0

Directeur(trice): Martin Dubuc
CPPC - Sciences comptables
819 376-5011, poste 3123

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Grade: Baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.)

Crédits: 90

Note

Il n'est pas possible de déposer de demande d'admission à ce programme. Il s'agit d'un cheminement conduisant à l'obtention d'un grade de baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.)

Présentation

Tout étudiant qui désire suivre le cheminement de baccalauréat par cumul en administration des affaires (sc. comptables) doit en indiquer son intention après son deuxième certificat en comptabilité.

L'étudiant doit remplir le formulaire Demande d'approbation d'un cheminement permettant l'octroi de grade de bachelier-ère en administration des affaires B. A. A. et soumettre ce formulaire au Bureau du Registraire. Ce formulaire a pour objectif de procéder à l'ouverture du dossier de l'étudiant au programme 8480.

L'étudiant recevra l'approbation de son cheminement par le directeur de programme.

En bref

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise suffisante du français. Pour information supplémentaire, veuillez consulter le lien suivant : www.uqtr.ca/registraire/reglement.francais.

Aussitôt l'étudiant intéressé par ce programme, il doit communiquer avec le responsable du programme à l'adresse courriel suivante :
Dir.Prem.Cycle.Sc.Ctb@uqtr.ca.

La structure du programme se décline comme suit :

Certificat en comptabilité générale (4227) (4927) (4928) (2525)

ET

Certificat en sciences comptables (4138)

ET

un des certificats suivants :

Certificat en administration (4122) (4623)

Certificat en planification financière (4028) (4029)

Certificat en gestion des ressources humaines (4283)

Certificat en marketing (4206)

Certificat en informatique (4202)

L'étudiant doit avoir complété 90 crédits différents.

N.B. Pour le cheminement en sciences de la gestion, l'étudiant doit consulter le programme 7999 Bacc. en administration des affaires par cumul de certificats

Conditions d'admission

Il n'est pas possible de déposer de demande d'admission à ce programme. Il s'agit d'un cheminement conduisant à l'obtention d'un grade de baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.) par cumul de certificats. L'étudiant doit satisfaire aux conditions

d'admission régissant chacun des certificats.

L'étudiant qui a complété un certificat n'est pas automatiquement admis à un deuxième certificat. Il doit déposer une demande d'admission selon les délais prévus.

Études au Québec

L'étudiant doit respecter les conditions d'admission de chacun des programmes auxquels il désire s'inscrire.

Études hors Québec

L'étudiant doit respecter les conditions d'admission de chacun des programmes auxquels il désire s'inscrire.

Structure du programme et liste des cours

Autres renseignements